

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 18 mai 2023, à 20 h 30 à la salle de rencontres du Centre multisports régional situé au 200, rue Jean-Coutu à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Mario Lemay, président
- Monsieur Stéphane Williams, premier vice-président
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Messieurs Dany Charbonneau, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Jean Bergeron, surintendant ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 23-5407 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU JEUDI 18 MAI 2023

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Gaétan Marcil il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 18 mai 2023 tenue à 20 h 30 à la salle de rencontres du Centre multisports régional situé au 200, rue Jean-Coutu à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 23-5408	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2023
Résolution 23-5409	Mandat Ville de Terrebonne processus d'achat des produits chimiques pour l'année 2024
Résolution 23-5410	Séance du 19 octobre 2023
Résolution 23-5411	Approbation des dépenses du 21 avril au 18 mai 2023 Prochaine séance
Résolution 23-5412	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-05-2023

Résolution 23-5408 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2023

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Madame Natalie Parent il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 20 avril 2023.

Entrée en vigueur : 18-05-2023

Résolution 23-5409 MANDAT VILLE DE TERREBONNE POUR LE PROCESSUS D'ACHAT DES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT le regroupement des villes de l'Assomption, Joliette, Repentigny, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, ainsi que les régies d'Aqueduc intermunicipale des Moulins, intermunicipale de l'eau de Deux-Montagnes et intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, pour l'achat en commun de produits chimiques pour le traitement de l'eau;

CONSIDÉRANT que les villes et régies faisant partie du regroupement « Rive-Nord » procèdent à tour de rôle à la préparation des documents d'appel d'offres; la Ville de Terrebonne étant celle qui procédera à l'appel d'offres pour l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE:

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams, appuyé par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu de mandater la Ville de Terrebonne pour procéder à l'appel d'offres et à l'ouverture des soumissions publiques pour l'approvisionnement en produits chimiques requis pour le traitement de l'eau, par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable pour l'année 2024.

Entrée en vigueur : 18-05-2023

Résolution 23-5410

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyée par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu de tenir la séance de ce mois le mercredi 18 octobre 2023.

Entrée en vigueur : 18-05-2023

Résolution 23-5411

APPROBATION DES DÉPENSES DU 21 AVRIL AU 18 MAI 2023

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Monsieur Stéphane Williams, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 21 avril au 18 mai 2023.

Entrée en vigueur : 18-05-2023

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 15 juin 2023 à 20h30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes;

Entrée en vigueur : 18-05-2023

Résolution 23-5412

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyé par Madame Natalie Parent est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-05-2023

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorière adjointe